

Collectivité : SYNDICAT MIXTE LOIR ET SARTHE  
Exploitant : LYONNAISE DES EAUX FRANCE

Station de traitement ( TTP ) ou Unité de distribution ( UDI ) :  Commune du prélèvement :  Nom du point de surveillance :  Localisation du point de surveillance :  Date du prélèvement :					TTP	TTP	TTP	TTP		
					PONT	PONT	PONT	PONT		
					BRIOLLAY	BRIOLLAY	BRIOLLAY	BRIOLLAY		
					SORTIE RESERVOIR LA RETUSIERE	SORTIE RESERVOIR LA RETUSIERE	SORTIE RESERVOIR LA RETUSIERE	SORTIE RESERVOIR LA RETUSIERE		
					ROBINET DE DISTRIBUTION	ROBINET DE DISTRIBUTION	ROBINET DE DISTRIBUTION	ROBINET DE DISTRIBUTION		
					09/01/2014	23/01/2014	06/02/2014	03/03/2014		
Code de la Santé Publique (Normes)					limites de qualité	références de qualité				
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>	Bact. aé. revivifiables à 22°-68h	n/mL								<1
	Bact. aé. revivifiables à 36°-44h	n/mL								<1
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL		0						<1
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL		0						<1
	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	0							<1
	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	0							<1
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>	Coloration	mg/L Pt		15						<5
	Turbidité néphélométrique NFU	NFU		2						0,25
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>	Dureté (Titre hydrotimétrique)	°F								24,0
	pH	unité pH		6,5 à 9						7,8
<b>FER ET MANGANESE</b>	Manganèse total	µg/l		50						<5
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>	Aluminium total µg/l	µg/l		200						<5
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>	Carbone organique total	mg/L C		2						2,5
<b>MINERALISATION</b>	Conductivité à 25°C	µS/cm		200 à 1100						504
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>	Température de l'eau	°C		25	9,5					7,2 8,8
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>	Chlore libre	mg/L Cl2			0,67					1,02
	Chlore total	mg/L Cl2			0,80					1,25 0,76
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>	Ammonium (en NH4)	mg/L		0,1						<0,020
	Nitrates (en NO3)	mg/L	50							24
	Nitrites (en NO2)	mg/L	0,5							<0,050
<b>PESTICIDES DIVERS</b>	Bentazone	µg/l	0,1		<0,01					<0,01
	Métaldéhyde	µg/l	0,1		0,17	<0,02				0,04 <0,02

**Interprétation sanitaire au robinet normalement utilisé :** L'ensemble des résultats d'analyses des prélèvements effectués au cours de cette période indique que l'eau distribuée respecte les limites et satisfait aux références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (Code de la Santé Publique) sauf pour les paramètres carbone organique total et pesticides. Un dépassement de la limite de qualité fixée à 0,1 µg/l a été observé pour le pesticide métaldéhyde du 31 décembre 2013 au 23 janvier 2014. Cependant les teneurs mesurées n'ont pas dépassé le seuil de restriction de l'utilisation de l'eau défini par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail et l'Organisation Mondiale de la Santé. Les traces de métaldéhyde mises en évidence sont inférieures au seuil de toxicité de cette molécule. La pollution par le métaldéhyde utilisé comme anti-limace a affecté de manière plus ou moins importante la totalité des ressources en eau de surface ainsi que les alluvions de Loire entre novembre 2013 et janvier 2014. Les exploitants des usines d'eau ont optimisé les conditions de traitement mais se sont heurtés à des difficultés d'élimination de cette pollution avec les équipements de traitement des pesticides dont sont dotés les filières de traitement.

Collectivité : ANGERS LOIRE METROPOLE  
Exploitant : ANGERS LOIRE METROPOLE

Station de traitement ( TTP ) ou Unité de distribution ( UDI ) :					UDI	UDI	UDI
Commune du prélèvement :					BRIOLLAY	BRIOLLAY	BRIOLLAY
Nom du point de surveillance :					BRIOLLAY	VILLEVEQUE	SOUCELLES
Localisation du point de surveillance :					CENTRE BOURG	CENTRE BOURG	CENTRE BOURG
Date du prélèvement :					PL O'KELLY- MAIRIE - ROBINET LOCAL PERSONNEL	3 CHEMIN DE L'ENCLOSE - CANTINE SCOLAIRE - ROBINET LEGUMERIE	MAIRIE - ROBINET CUISINE
					07/01/2014	13/01/2014	04/03/2014
Code de la Santé Publique (Normes)			limites de qualité	références de qualité			
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>	Bact. aér. revivifiables à 22°68h	n/mL			20	<1	2
	Bact. aér. revivifiables à 36°44h	n/mL			10	1	4
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL		0	<1	<1	<1
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL		0	<1	<1	<1
	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	0		<1	<1	<1
	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	0		<1	<1	<1
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>	Coloration	mg/L Pt		15	<5	<5	9
	Turbidité néphélogométrique NFU	NFU		2	0,28	0,23	1,0
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>	pH	unité pH		6,5 à 9	8,1	7,5	7,6
<b>FER ET MANGANESE</b>	Fer total	µg/l		200	<5	7	66
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>	Aluminium total µg/l	µg/l		200	6	<5	11
<b>MINERALISATION</b>	Conductivité à 25°C	µS/cm		200 à 1100	645	680	626
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>	Température de l'eau	°C		25	13,0	10,5	13,0
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>	Chlore libre	mg/LCl2			0,27	0,22	0,09
	Chlore total	mg/LCl2			0,50	0,45	0,16
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>	Ammonium (en NH4)	mg/L		0,1	<0,020	<0,020	<0,020

**Interprétation sanitaire au robinet normalement utilisé :** L'ensemble des résultats d'analyses des prélèvements effectués au cours de cette période indique que l'eau distribuée respecte les limites et satisfait aux références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (Code de la Santé Publique) sauf pour les paramètres carbone organique total et pesticides. Un dépassement de la limite de qualité fixée à 0,1 µg/l a été observé pour le pesticide métaldéhyde du 31 décembre 2013 au 23 janvier 2014. Cependant les teneurs mesurées n'ont pas dépassé le seuil de restriction de l'utilisation de l'eau défini par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail et l'Organisation Mondiale de la Santé. Les traces de métaldéhyde mises en évidence sont inférieures au seuil de toxicité de cette molécule. La pollution par le métaldéhyde utilisé comme anti limace a affecté de manière plus ou moins importante la totalité des ressources en eau de surface ainsi que les alluvions de Loire entre novembre 2013 et janvier 2014. Les exploitants des usines d'eau ont optimisé les conditions de traitement mais se sont heurtés à des difficultés d'élimination de cette pollution avec les équipements de traitement des pesticides dont sont dotés les filières de traitement.